

## SÉANCE ORDINAIRE DU 8 AOÛT 2011

### **Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 8 août 2011, à 19 heures, à la salle du conseil, 821 rue Principale.**

Sont présents: Renée Vigneault et Guylaine Blondeau, conseillères ainsi que Clermont Tardif, Jean-Claude Gagnon, Gérard Garneau et Bernard Barlow, conseillers formant quorum sous la présidence de Donald Langlois, maire.

Est également présente : Michèle Lacroix, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.

#### **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par Donald Langlois, maire.

Il demande à chaque conseiller présent s'il y a des points à ajouter à l'ordre du jour suivant :

#### **ORDRE DU JOUR**

- A) Ouverture de la séance
- B) Adoption de l'ordre du jour
  - Résolution autorisant le maire à intervertir les points à l'ordre du jour
- C) Adoption des procès-verbaux
- D) 1<sup>re</sup> période de questions
- Pause
- E) Varia
  - Délégation de sorties
  - Formation COMBEQ
  - Convention d'utilisation SIMB@
  - Nettoyage et inspection de la conduite d'égout
  - Réclamation Yvan Langlois
  - Frais pour sinistre de l'OMH
  - Adhésion à Tourisme Centre-du-Québec
  - Congrès FQM
  - Location de ponton
  - Aqueduc de Vianney
  - Mandat à Me Luc Ouellette (projet éolien)
  - Mandat à Roche ltée (projet éolien)
  - Enfouissement ligne électrique temporaire (projet éolien)
  - Résolution de signature (travaux préliminaires et contrat – projet éolien)
  - Demande à la CPTAQ – Éolienne de l'Érable
  - Demande de Pierre Caluori – emprise de chemin
  - Demande à la CPTAQ – Michel Mallet
  - Règlement modifiant le règlement de zonage de l'ex-Bernierville
  - Règlement modifiant le règlement de lotissement de l'ex-Saint-Ferdinand
  - Règlement modifiant le règlement de zonage de l'ex-Saint-Ferdinand
  - Règlement modifiant le règlement no 9910.zon de l'ex-Saint-Ferdinand concernant l'aménagement des quais
- F) Rapport d'environnement et de voirie
- G) 2<sup>e</sup> période de questions
- H) Présentation des comptes
- I) Clôture de la séance

**2011-08-200**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'adopter l'ordre du jour et en laissant le varia ouvert. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-08-201**

#### **Interversion des points à l'ordre du jour**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'autoriser le maire à intervertir les

points à l'ordre du jour au besoin. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-08-202 Adoption des procès-verbaux**

Attendu que tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2011, la secrétaire adjointe est dispensée d'en faire la lecture.

En conséquence, il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2011, tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 10 personnes présentes à la 1<sup>re</sup> période de questions.

**Prévisions de sorties**

Aucune sortie n'est prévue ainsi qu'aucune ratification de délégation.

**2011-08-203 Formation COMBEQ**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'autoriser Vicky Labranche à s'inscrire à la formation « Toutes vos questions » portant, entre autres, sur le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées organisée par la COMBEQ qui aura lieu le 26 octobre 2011 à Victoriaville et de défrayer les frais d'inscription de 240 \$ (taxes en sus) et autres coûts inhérents. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-08-204 Convention d'utilisation de SIMB@**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'autoriser le maire Donald Langlois et la directrice générale Sylvie Tardif à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Ferdinand la Convention d'utilisation de SIMB@ telle que préparée par le Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-08-205 Nettoyage et inspection de la conduite d'égout**

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Clermont Tardif et résolu d'accepter l'offre de Veolia Services à l'environnement pour le nettoyage et l'inspection de la conduite d'égout entre la 7<sup>e</sup> Avenue et la Côte de l'Église au montant de 6 000 \$ (taxes en sus) selon leur lettre du 14 juillet 2011. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-08-206 Réclamation de Yvan Langlois**

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Renée Vigneault et résolu de rembourser à Yvan Langlois les frais encourus pour réparer les dommages causés à son terrain par le camion lors de la vidange de sa fosse septique, soit 116.42 \$ et de transférer la facture à Sani-Thetford. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-08-207 Frais pour sinistre OMH**

Attendu que l'Office municipal d'habitation de Saint-Ferdinand a subi un sinistre le 18 novembre 2010;

Attendu que la Société d'habitation du Québec s'auto-assure et supporte les coûts relatifs à un sinistre à raison de 90% par la SHQ et 10% par la municipalité pour les premiers 50 000 \$;

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Clermont Tardif et résolu de verser la contribution de la municipalité aux frais pour le sinistre de l'Office municipal d'habitation de Saint-Ferdinand au montant de 5 000 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-08-208 Lettre à l'OMH**

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Clermont Tardif et résolu d'envoyer une lettre à l'OMH leur suggérant d'ajouter à leur liste d'entrepreneurs ceux de Saint-Ferdinand et de prioriser ceux-ci lors de travaux dans notre municipalité. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-08-209 Adhésion à Tourisme Centre-du-Québec**

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu de renouveler l'adhésion à Tourisme Centre-du-Québec pour l'année 2012 et d'autoriser le paiement de la cotisation de 468.23 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-08-210 Congrès FQM**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'autoriser Guylaine Blondeau et Gérard Garneau à assister au congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités qui se tiendra les 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2011 à Québec et de défrayer les frais d'inscription de 610 \$ par personne ainsi que les autres frais encourus. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-08-211 Location de ponton**

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'autoriser les frais de location d'un ponton à M. Denis Guillemette, lors de l'événement des Fêtes du Lac William, pour un montant de 100 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-08-212 Mandat à Thivierge et fils « eau secteur Vianney »**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'accepter l'offre de services de la firme Thivierge et fils inc. au montant de 3 167.12 \$ (taxes incluses) pour le forage d'un puits de 100 pieds en 6 pouces et matériel; les pieds excédentaires et autres matériels (si nécessaire) seront facturés au prix unitaire selon leur lettre du 14 juillet 2011. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

*Messieurs Clermont Tardif et Jean-Claude Gagnon et Madame Guylaine Blondeau, déclarent être susceptible d'être en conflit d'intérêts sur les 6 prochains sujets et se retirent et s'abstient de voter. Résolutions nos 2011-08-213, 2011-08-214, 2011-08-215, 2011-08-216, 2011-08-217 et le dossier de Pierre Caluori.*

**2011-08-213 Mandat à Me Luc Ouellette (éolienne)**

Monsieur Clermont Tardif, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Monsieur Jean-Claude Gagnon, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Madame Guylaine Blondeau, conseillère, déclare qu'elle est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Elle se retire et s'abstient de voter.

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Bernard Barlow et résolu de mandater Me Luc Ouellette, avocat pour faire :

- l'analyse et l'étude du projet de contrat à intervenir entre la municipalité de Saint-Ferdinand et Les Éoliennes de l'Érable inc. relativement à l'utilisation des emprises publiques aux fins de construction d'un parc éolien;
- l'analyse et l'étude du projet de lettre d'entente à intervenir entre la municipalité de Saint-Ferdinand et Les Éoliennes de l'Érable inc. relativement à des travaux préliminaires.

aux taux et conditions habituelles.

Adopté à l'unanimité des membres ayant le droit de vote sur cette question, le maire ayant voté.

2011-08-214

**Mandat à Roche ltée, groupe-conseil (éoliennes)**

Monsieur Clermont Tardif, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Monsieur Jean-Claude Gagnon, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Madame Guylaine Blondeau, conseillère, déclare qu'elle est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Elle se retire et s'abstient de voter.

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Renée Vigneault et résolu :

- i. Qu'une enveloppe budgétaire forfaitaire de **7 300 \$** en honoraires professionnels (taxes applicables et déboursés en sus) soit autorisée, sur une base forfaitaire, à la firme d'ingénieurs Roche ltée, Groupe-conseil pour la réalisation des activités nécessaires à la préparation d'un devis requis pour la réfection des infrastructures de voirie empruntées par la circulation lourde lors de la construction des éoliennes, dans le cadre du programme de réfection des chaussées après construction des éoliennes, selon le Projet n° 65552-001/009, le tout conformément à la proposition budgétaire de Roche ltée, Groupe-conseil du 26 juillet 2011;
- ii. Qu'une enveloppe budgétaire approximative de **2 500 \$** en honoraires professionnels (taxes applicables et déboursés en sus) soit autorisée, sur une base horaire et selon un budget restrictif du même montant, à la firme d'ingénieurs Roche ltée, Groupe-conseil pour la réalisation des activités particulières de réunions, d'assistance technique et de coordination, dans le cadre du programme de réfection des chaussées après construction des éoliennes, selon le Projet n° 65552-001/009, le tout conformément à la proposition budgétaire de Roche ltée, Groupe-conseil du 26 juillet 2011.

Adopté à l'unanimité des membres ayant le droit de vote sur cette question, le maire ayant voté.

**2011-08-215 Entente enfouissement ligne électrique temporaire (éolien)**

Monsieur Clermont Tardif, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Monsieur Jean-Claude Gagnon, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Madame Guylaine Blondeau, conseillère, déclare qu'elle est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Elle se retire et s'abstient de voter.

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'autoriser le maire Donald Langlois à signer l'entente entre la municipalité de Saint-Ferdinand et Les Éoliennes de l'Érable concernant l'enfouissement d'une ligne électrique temporaire pour alimenter la zone des travailleurs située au 48 route Binette. Adopté à l'unanimité des membres ayant le droit de vote sur cette question, le maire ayant voté.

**2011-08-216 Entente travaux préliminaires - 21 jours (éolien)**

Monsieur Clermont Tardif, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Monsieur Jean-Claude Gagnon, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Madame Guylaine Blondeau, conseillère, déclare qu'elle est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Elle se retire et s'abstient de voter.

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Bernard Barlow et résolu d'autoriser le maire Donald Langlois ou le maire suppléant Renée Vigneault à signer l'entente entre la municipalité de Saint-Ferdinand et Les Éoliennes de l'Érable concernant les travaux préliminaires pour une durée de vingt et un jours et le contrat final relatif à l'utilisation des emprises publiques aux fins de construction d'un parc éolien. Adopté à l'unanimité des membres ayant le droit de vote sur cette question, le maire ayant voté.

**2011-08-217 Demande temporaire CPTAQ - éolienne de l'Érable**

Monsieur Clermont Tardif, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Monsieur Jean-Claude Gagnon, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Madame Guylaine Blondeau, conseillère, déclare qu'elle est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Elle se retire et s'abstient de voter.

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand doit apporter ses recommandations aux demandes faites à la Commission de protection du territoire agricole du Québec;

Attendu que la présente demande vise l'utilisation d'une partie du lot 141 du rang 3 d'une superficie de 38 528

mètres carrés pour une durée temporaire, soit pendant la construction du parc éolien Éoliennes de l'Érable;

Attendu que les propriétaires dudit lot sont en accord avec cette demande;

Attendu que cette demande de révision du dossier 364300 est faite en prenant compte qu'il y aura des travaux effectués en période hivernale; qu'une partie du chemin d'accès est fermé en période hivernale ainsi que les restrictions de la période de construction;

En conséquence, il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'appuyer la demande d'Éolienne de l'Érable pour l'agrandissement temporaire de l'aire des travailleurs sur le lot 141 du rang 3 du canton Halifax dans la municipalité de Saint-Ferdinand. Adopté à l'unanimité des membres ayant le droit de vote sur cette question, le maire ayant voté.

#### **Demande de Pierre Caluori**

Monsieur Clermont Tardif, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Monsieur Jean-Claude Gagnon, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Madame Guylaine Blondeau, conseillère, déclare qu'elle est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Elle se retire et s'abstient de voter.

Le dossier est remis à un comité formé de M. Gérard Garneau, conseiller Bernard Barlow, conseiller et Claude Bergeron, contremaître en voire qui se déplaceront sur les lieux mercredi le 10 août 2011 entre 11h et 11h30, le dossier concerne l'emprise du rang 4 nord.

**MM. Clermont Tardif et Jean-Claude Gagnon ainsi que Mme Guylaine Blondeau reprennent leur place à la table du conseil.**

#### **Demande à la CPTAQ - Michel Mallet**

Le dossier est mis à l'étude.

2011-08-218

**Résolution adoptant le 1<sup>er</sup> projet de règlement d'amendement au règlement de zonage no 209 de l'ex-Bernierville et fixant la date de l'assemblée de consultation**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu :

1. Qu'en vertu des dispositions de l'article 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ce Conseil adopte le 1<sup>er</sup> projet de règlement no 2011-111 modifiant le règlement de zonage no 209 de l'ex-village de Bernierville.
2. Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 12 septembre 2011 à la salle du conseil à 19 h.
3. Qu'un avis de l'adoption de cette résolution soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité, soit le bulletin municipal et affiché au bureau municipal.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-08-219

**Résolution de délégation pour présider l'assemblée publique si le maire est absent**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu que le maire suppléant, advenant l'absence du maire, soit désigné pour expliquer le projet de règlement no 2011-111 modifiant le règlement de zonage no 209 de l'ex-village de Bernierville et pour entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer lors de l'assemblée publique de consultation. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-08-220

**Résolution adoptant le 1<sup>er</sup> projet de règlement d'amendement au règlement de lotissement no 890405-B de l'ex-Saint-Ferdinand et fixant la date de l'assemblée de consultation**

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Renée Vigneault et résolu :

1. Qu'en vertu des dispositions de l'article 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ce Conseil adopte le 1<sup>er</sup> projet de règlement no 2011-109 modifiant le règlement de lotissement no 890405-B de l'ex-municipalité de Saint-Ferdinand.
2. Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 12 septembre 2011 à la salle du conseil à 19 h.
3. Qu'un avis de l'adoption de cette résolution soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité, soit le bulletin municipal et affiché au bureau municipal.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-08-221

**Résolution de délégation pour présider l'assemblée publique si le maire est absent**

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Clermont Tardif et résolu que le maire suppléant, advenant l'absence du maire, soit désigné pour expliquer le projet de règlement no 2011-109 modifiant le règlement de zonage no 890405-B de l'ex-municipalité de Saint-Ferdinand et pour entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer lors de l'assemblée publique de consultation. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-08-222

**Résolution adoptant le 1<sup>er</sup> projet de règlement d'amendement au règlement de zonage no 890405-A de l'ex-Saint-Ferdinand et fixant la date de l'assemblée de consultation**

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Gérard Garneau et résolu :

1. Qu'en vertu des dispositions de l'article 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ce Conseil adopte le 1<sup>er</sup> projet de règlement no 2011-110 modifiant le règlement de lotissement no 890405-A de l'ex-municipalité de Saint-Ferdinand.
2. Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 12 septembre 2011 à la salle du conseil à 19 h.
3. Qu'un avis de l'adoption de cette résolution soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité, soit le bulletin municipal et affiché au bureau municipal.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-08-223      Résolution de délégation pour présider l'assemblée publique si le maire est absent**

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu que le maire suppléant, advenant l'absence du maire, soit désigné pour expliquer le projet de règlement no 2011-110 modifiant le règlement de zonage no 890405-A de l'ex-municipalité de Saint-Ferdinand et pour entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer lors de l'assemblée publique de consultation. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-08-224      Résolution adoptant le 1<sup>er</sup> projet de l'amendement au règlement de zonage no 9910.zon concernant l'aménagement des quais de l'ex-Saint-Ferdinand et fixant la date de l'assemblée de consultation**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Gérard Garneau et résolu :

1. Qu'en vertu des dispositions de l'article 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ce Conseil adopte le 1<sup>er</sup> projet de règlement no 2011-100 modifiant le règlement no 9910.zon de l'ex-municipalité de Saint-Ferdinand.
2. Qu'une assemblée publique de consultation aura lieu le 12 septembre 2011 à la salle du conseil à 19 h.
3. Qu'un avis de l'adoption de cette résolution soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la municipalité, soit le bulletin municipal et affiché au bureau municipal.  
Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-08-225      Résolution de délégation pour présider l'assemblée publique si le maire est absent**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Gérard Garneau et résolu que le maire suppléant, advenant l'absence du maire, soit désigné pour expliquer le projet de règlement no 2011-100 modifiant le règlement de zonage no 890405-A de l'ex-municipalité de Saint-Ferdinand et pour entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer lors de l'assemblée publique de consultation. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-08-226      Rapport d'environnement**

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'accepter le rapport d'environnement de juillet 2011 tel que présenté par Michèle Lacroix en l'absence de l'inspecteur en environnement et permis. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-08-227      Rapport de voirie**

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu d'accepter le rapport d'activités de juillet 2011 tel que présenté par Claude Bergeron, contremaître des travaux publics. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les personnes présentes à la 2<sup>e</sup> période de questions.



**2011-08-228      **Présentation des comptes****

Il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'approuver et de payer les comptes du mois de juillet 2011 tels que présentés pour un montant de 494 508.00 \$. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2011-08-229      **Clôture de la séance****

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Bernard Barlow et résolu que la présente séance soit levée à 21h40. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière